

Vogelgrun Cadeau rhénan pour les enfants de Madagascar

Le Rotary-club des deux Brisach soutient les habitants de Madagascar au travers des actions de l'association suisse « Familles sans frontières ».

Le Rotary club des deux Brisach qui soutient « Familles sans frontières » a fait, à la fin de l'année 2009, un cadeau de Noël des plus judicieux à Madagascar.

Le Rotary-club (RC), des deux Brisach, club franco-allemand se réunissant alternativement côté français et côté allemand du Rhin, a vu partir en juillet 2008 Jack Lorget et son épouse Irène vers Madagascar, pour y diriger un foyer « Familles sans frontières ». Cette association helvétique s'est donnée pour mission de « Redonner un cadre familial à un enfant qui en est dépourvu. ».

En 2009, le centre d'accueil malgache de Akany Sambatra a permis à 85 enfants de bénéficier de l'aide proposée par « Familles sans Frontières », sans compter le soutien apporté aux jeunes adultes, anciennement accueillis



Jack Lorget et son épouse Irène dans un foyer « Familles sans frontières » à Madagascar.

DR

au centre et actuellement autonomes.

Resté en contact étroit avec ses expatriés, le RC des deux Brisach a offert en décembre 2009 au foyer de Akany Sambatra un chèque de 2 000 euros. La surprise du couple Lorget ne peut se mesurer qu'à l'étonnement des Rotariens à l'énoncé de tout ce qui a pu être réalisé avec cette somme.

Une petite partie a suffi à aider le Père Noël à être particulièrement

généreux pendant les fêtes. « Ensuite nous avons pu entreprendre des examens médicaux coûteux sur un des grands garçons atteint depuis deux ans à la jambe droite, d'une maladie restée mystérieuse malgré plusieurs examens sur place. L'Institut Pasteur de Tananarive a envoyé les prélèvements en France pour analyse, ce qui a enfin permis d'établir un diagnostic : tuberculose osseuse. Et le garçon a pu commencer enfin un traitement. », explique

Jack Lorget.

Un centre d'adoption fait partie de la structure. Mais, d'une part, la nouvelle législation malgache issue de la Convention de La Haye sur l'adoption, que l'Etat a ratifiée en 2005, augmente de façon importante le délai de séjour des enfants en centre d'accueil avant d'être déclarés adoptables. D'autre part, les crises politiques et économiques, qui sévissent sur l'île, ralentissent fortement les procédures.

Grâce au don des Rotariens, cette activité ralentie pourra être compensée en 2010. « Nous avons pu soutenir financièrement plusieurs mères en détresse dans leurs examens prénatals, accouchements dans un milieu sécurisé (hôpital) et équipements du nourrisson, ce qui a, espérons-le, prévenu des abandons », se réjouit Irène Lorget. L'argent a aussi permis la scolarisation de plusieurs enfants du voisinage immédiat.

Grâce au «cadeau du Père Noël rhénan», le couple de délégués de la Fondation a même pu monter un projet de court séjour « découverte de la mer (océan Indien) » pour les petits pensionnaires pendant les vacances scolaires de Pâques, après la saison des pluies.